

Le Budget Principal 2022

Le Budget primitif 2022 a été voté à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 13 avril dernier.

Le Budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées par le conseil municipal pour l'année 2022. Il est présenté avec la reprise des résultats 2021, le compte administratif ayant été approuvé au préalable lors de la même session du conseil municipal.

Le Budget primitif 2022 s'élève, toutes sections confondues, à **2 991 039.49 €**

DEPENSES

SECTION DE FONCTIONNEMENT
1 558 461.08 €

SECTION D'INVESTISSEMENT
1 432 578.41 €

RECETTES

SECTION DE FONCTIONNEMENT
1 558 461.08 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT
1 558 461.08 €

DEPENSES

RECETTES

Fonctionnement
1 558 461,39 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT
695 931.08 €

RESSOURCES HUMAINES
650 200 €

INTERETS DE LA DETTE
20 700 €

AUTOFINANCEMENT
191 630 €

RESULTAT REPORTE DE 2021
178 564.69 €

IMPOTS ET TAXES
335 239 €

DOTATIONS DE L'ETAT
626 223€

RECETTES DE GESTION
171 187.28 €

HEBERGEMENT DE TOURISME
175 000 €

OPERATIONS PATRIMONIALES
72 247.11 €

Investissement
1 432 578,41 €

REMBOURSEMENT DE LA DETTE
62 100 €

DEPENSES D'EQUIPEMENT
REPORTEES DE 2021
309 974,20 €

DEPENSES D'EQUIPEMENT
1 060 504.21 €

AUTOFINANCEMENT
191 630 €

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT
765 736.26 €

TAXES
110 000 €

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT
REPORTEES DE 2021
149 731,87 €

EMPRUNTS
1 558 461.08 €

Cette année, une grande partie des opérations d'équipement concernent la voirie, en effet en plus du programme voirie menée chaque année par la commune pour à peu près 70 000 €, nous portons sur cet exercice budgétaire 250 000 € de travaux supplémentaires qui concernent la reprise de la rampe de Champlong du Bougès, la reprise des voies communales 1(PDM), 4(PDM) et 1(SMV) ainsi que les réparations liées aux intempéries de 2020. Pour améliorer les travaux d'entretien de la voirie, la commune fait également l'acquisition d'une épareuse à l'automne 2022 pour un montant de 40 000 €.

L'autre axe d'investissement de la commune cette année concerne l'amélioration de son parc immobilier. Ainsi des travaux de réparation des toitures seront réalisés sur plusieurs bâtiments pour un montant de 112 000 € (les garages communaux de Saint Maurice de Ventalon, 3 maisons en location et la Géôle). Nous achetons également plusieurs biens immobiliers pour un total de 210 000 €.

A la marge, de grands projets sont actuellement au stade d'étude ou de la consultation : les grands sanitaires du camping, la rénovation thermique de l'ancienne Maison du Mont Lozère, l'aménagement de la place de la Molines, la rénovation du bâtiment de la mairie et la réhabilitation complète du foyer logement.

Ces projets nécessitent plusieurs années de travail avant de pouvoir prendre vie.

Le budget de l'Eau

La commune gère en régie le service de l'eau et de l'assainissement collectif sur son territoire.

Le Budget de l'eau 2022 a été voté à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 13 avril dernier.

Le Budget de l'eau retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées par le conseil municipal pour l'année 2022. Il est présenté avec la reprise des résultats 2021, le compte administratif ayant été approuvé au préalable lors de la même session du conseil municipal.

Le Budget primitif 2022 s'élève, toutes sections confondues, à **820 112.18 €**

Ce service est extrêmement coûteux pour la commune et est systématiquement en déficit de fonctionnement, obligeant régulièrement le conseil municipal à équilibrer ce dernier au moyen d'une subvention en provenance du budget principal.

Cette année les projets d'équipement du budget de l'eau font suite aux projets de régularisation des captages lancés précédemment. Ainsi, il est prévu l'acquisition foncière des terrains sur lesquels se trouvent les captages et autres infrastructures nécessaires à l'adduction d'eau potable, la réalisation d'extension d'AEP des Urfruits, et la finalisation de l'étude portant sur la réfection de la prise d'eau de Caguefer qui permettra la réalisation des travaux en 2023.

DEPENSES

RECETTES

Fonctionnement
289 744,18 €

FRAIS D'EXPLOITATION DU SERVICE
78 450 €

INTERETS DE LA DETTE
20 000 €

DEFICIT REPORTE
73 678,18 €

AMORTISSEMENTS
117 616 €

VENTE D'EAU
117 500 €

VIREMENT DU BUDGET PRINCIPAL
90 976,18 €

AMORTISSEMENTS
81 268 €

Investissement
530 368 €

AMORTISSEMENTS
81 268 €

REMBOURSEMENT DE LA DETTE
60 000 €

DEPENSES D'EQUIPEMENT
389 100 €

AMORTISSEMENTS
117 616 €

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT
343 588,47 €

SOLDE REPORTE DE 2021
69 163,53 €